



Nuisances nocturnes : les citoyens européens se mobilisent

Les lobbies de la vie nocturne conçue sans limites déploient sans vergogne une efficace « communication d'influence » visant à désinformer pour protéger des intérêts commerciaux aux dépens de l'intérêt général.

Ces techniques manipulatoires sont nombreuses et plus redoutables les unes que les autres. Elles permettent d'emmêler le vrai et le faux ; d'engendrer le doute et retourner les arguments rationnels les plus solides ; de mentir, tromper, mystifier, en toute impunité ; de calomnier, décrédibiliser, décourager et faire taire les opposants.

Elles visent toutes à influencer les perceptions collectives ; à faire prendre des décisions contraires à l'intérêt général ; à contourner, ou faire annuler, l'application de lois et de réglementations vigoureusement combattues par ces lobbies. En définitive, les lobbies utilisent une vaste panoplie de procédés de communication qu'ils mettent en œuvre pour dissuader les décideurs d'assumer leur mission de protection de l'intérêt général.

Les medias admettent parfois leurs erreurs. Les élus beaucoup plus rarement. Les lobbies jamais. C'est pourquoi les associations d'habitants regroupés dans le Réseau Vivre la Ville en Europe ont choisi leur troisième

réunion internationale pour publier un kit de démystification permettant de se repérer dans le flot des post-vérités, des mensonges, des sornettes, du charabia, que les lobbies de l'alcool, de la musique amplifiée et de la fête sans limites diffusent en permanence auprès des décideurs et de l'opinion publique.

Le kit complet sera disponible sur les sites de : <http://www.vivre-la-ville.fr/?p=1132> et de : <http://www.avchueca.com/2017/02/iii-encuentro-europeo-de-asociaciones.html>

Gros-plan sur trois procédés de manipulation des décideurs et de l'opinion publique

1 CONTRE-VÉRITÉ

2 EXTRAVAGANCE

3 DIVERSION



Le réseau européen "VIVRE LA VILLE!" regroupe à l'heure actuelle des associations d'habitants de 7 pays, dont une cinquantaine d'associations françaises.

Le Réseau «Vivre la Ville!» a été créé afin de lutter contre les nuisances sonores nocturnes générées par les bars et leurs clients mais aussi par la consommation d'alcool en milieu ouvert. Le Réseau «Vivre la Ville!» a vocation à fédérer l'action d'associations qui souhaitent un modèle vivable et durable pour la ville: la reconnaissance du droit au sommeil et un espace public dans lequel il est possible de circuler sans entrave.

Le manifeste rédigé à l'occasion des assises des Associations Européennes contre les nuisances nocturnes le 31 mai 2016 guide les travaux du Réseau



www.vivre-paris.fr

www.vivre-la-ville.fr

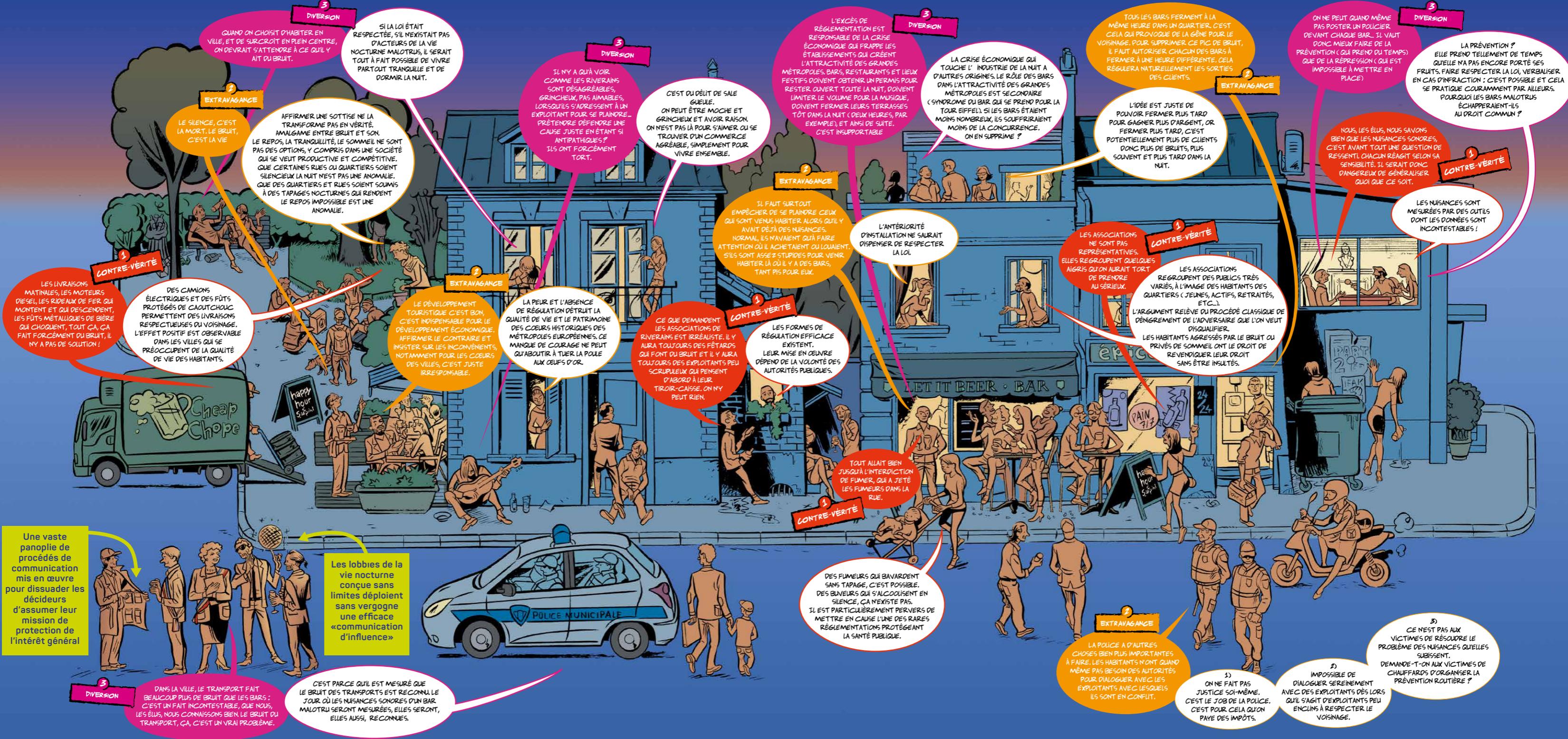
contact@vivre-paris.fr

Mars 2017 - Ne pas jeter sur la voie publique

LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION DES LOBBIES DE L'ALCOOL ET DU BRUIT DANS LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE LA POST-VÉRITÉ

Post-vérités et contre-vérités, mensonges et extravagances, bobards et foutaises : comment les lobbies de l'alcool, de la musique amplifiée et de la fête sans limites manipulent le pouvoir politique et les médias en Europe.

Réseau européen «vivre la ville!»



3 DIVERSION
QUAND ON CHOISIT D'HABITER EN VILLE, ET DE SURCROÏT EN PLEIN CENTRE, ON DEVRAIT S'ATTENDRE À CE QU'IL Y AIT DU BRUIT.

2 EXTRAVAGANCE
LE SILENCE, C'EST LA MORT. LE BRUIT, C'EST LA VIE

1 CONTRE-VÉRITÉ
LES LIVRAISONS MATINALES, LES MOTEURS DIESEL, LES RIDEAUX DE FER QUI MONTENT ET QUI DESCENDENT, LES FÛTS MÉTALLIQUES DE BIÈRE QUI CHOQUENT, TOUT ÇA, ÇA FAIT FORCÉMENT DU BRUIT, IL N'Y A PAS DE SOLUTION !

2 EXTRAVAGANCE
AFFIRMER UNE SOTTISE NE LA TRANSFORME PAS EN VÉRITÉ. AMALGAME ENTRE BRUIT ET SON. LE REPOS, LA TRANQUILLITÉ, LE SOMMEIL NE SONT PAS DES OPTIONS, Y COMPRIS DANS UNE SOCIÉTÉ QUI SE VEUT PRODUCTIVE ET COMPÉTITIVE. QUE CERTAINES RUES OU QUARTIERS SOIENT SILENCIEUX LA NUIT NEST PAS UNE ANOMALIE. QUE DES QUARTIERS ET RUES SOIENT SOUMIS À DES TAPAGES NOCTURNES QUI RENDENT LE REPOS IMPOSSIBLE EST UNE ANOMALIE.

2 EXTRAVAGANCE
DES CAMIONS ÉLECTRIQUES ET DES FÛTS PROTÉGÉS DE CAOUTCHOUC PERMETTENT DES LIVRAISONS RESPECTUEUSES DU VOISINAGE. L'EFFET POSITIF EST OBSERVABLE DANS LES VILLES QUI SE PRÉOCCUPENT DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS.

2 EXTRAVAGANCE
LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE C'EST BON, C'EST INDISPENSABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. AFFIRMER LE CONTRAIRE ET INSISTER SUR LES INCONVÉNIENTS, NOTAMMENT POUR LES CŒURS DES VILLES, C'EST JUSTE IRRRESPONSABLE.

1 CONTRE-VÉRITÉ
LA PEUR ET L'ABSENCE DE RÉGULATION DÉTRUIT LA QUALITÉ DE VIE ET LE PATRIMOINE DES CŒURS HISTORIQUES DES MÉTROPOLIS EUROPÉENNES. CE MANQUE DE COURAGE NE PEUT QU'ABOUTIR À TIER LA POULE AUX ŒUFS D'OR.

1 CONTRE-VÉRITÉ
CE QUE DEMANDENT LES ASSOCIATIONS DE RIVERAINS EST IRRÉALISTE. IL Y AURA TOUJOURS DES FÉTARDS QUI FONT DU BRUIT ET IL Y AURA TOUJOURS DES EXPLOITANTS PEU SCRUPULEUX QUI PENSENT D'ABORD À LEUR TIROIR-CAISSE. ON N'Y PEUT RIEN.

1 CONTRE-VÉRITÉ
L'ANTÉRIORITÉ D'INSTALLATION NE SAURAIT DISPENSER DE RESPECTER LA LOI.

3 DIVERSION
L'EXCÈS DE RÉGLEMENTATION EST RESPONSABLE DE LA CRISE ÉCONOMIQUE QUI FRAPPE LES ÉTABLISSEMENTS QUI CRÉENT L'ATTRACTIVITÉ DES GRANDES MÉTROPOLIS. BARS, RESTAURANTS ET LIEUX FESTIFS DOIVENT OBTENIR UN PERMIS POUR RESTER OUVERT TOUTE LA NUIT, DOIVENT LIMITER LE VOLUME POUR LA MUSIQUE, DOIVENT FERMER LEURS TERRASSES TÔT DANS LA NUIT (DEUX HEURES, PAR EXEMPLE), ET AINSI DE SUITE. C'EST INSUPPORTABLE.

3 DIVERSION
SI LA LOI ÉTAIT RESPECTÉE, S'IL N'EXISTAIT PAS D'ACTEURS DE LA VIE NOCTURNE MALOTRUS, IL SERAIT TOUT À FAIT POSSIBLE DE VIVRE PARTOUT TRANQUILLE ET DE DORMIR LA NUIT.

2 EXTRAVAGANCE
IL FAUT SURTOUT EMPÊCHER DE SE PLAINDRE CEUX QUI SONT VENUS HABITER ALORS QU'IL Y AVAIT DÉJÀ DES NUISANCES. NORMAL, ILS N'AVAIENT QU'À FAIRE ATTENTION QU'IL ACHETAIENT OU LOUAIENT. S'ILS SONT ASSEZ STUPIDES POUR VENIR HABITER LÀ OÙ IL Y A DES BARS, TANT PIS POUR EUX.

1 CONTRE-VÉRITÉ
LES FORMES DE RÉGULATION EFFICACE EXISTENT. LEUR MISE EN ŒUVRE DÉPEND DE LA VOLONTÉ DES AUTORITÉS PUBLIQUES.

1 CONTRE-VÉRITÉ
LES ASSOCIATIONS NE SONT PAS REPRÉSENTATIVES. ELLES RÉGROUPENT QUELQUES AIGRIS QU'ON AURAIT TORT DE PRENDRE AU SÉRIEUX.

1 CONTRE-VÉRITÉ
LES ASSOCIATIONS RÉGROUPENT DES PUBLICS TRÈS VARIÉS, À L'IMAGE DES HABITANTS DES QUARTIERS (JEUDES, ACTIFS, RETRAITÉS, ETC...). L'ARGUMENT RELÈVE DU PROCÉDÉ CLASSIQUE DE DÉNIGREMENT DE L'ADVERSAIRE QUE L'ON VEUT DISQUALIFIER. LES HABITANTS AGRESSÉS PAR LE BRUIT OU PRIVÉS DE SOMMEIL ONT LE DROIT DE REVENDIQUER LEUR DROIT SANS ÊTRE INSULTÉS.

2 EXTRAVAGANCE
TOUS LES BARS FERMENT À LA MÊME HEURE DANS UN QUARTIER. C'EST CELA QUI PROVOQUE DE LA GÊNE POUR LE VOISINAGE. POUR SUPPRIMER CE PIC DE BRUIT, IL FAUT AUTORISER CHACUN DES BARS À FERMER À UNE HEURE DIFFÉRENTE. CELA RÉGULÈRE NATURELLEMENT LES SORTIES DES CLIENTS.

2 EXTRAVAGANCE
L'IDÉE EST JUSTE DE POUVOIR FERMER PLUS TARD POUR GAGNER PLUS D'ARGENT, OR FERMER PLUS TARD, C'EST POTENTIELLEMENT PLUS DE CLIENTS DONC PLUS DE BRUITS, PLUS SOUVENT ET PLUS TARD DANS LA NUIT.

1 CONTRE-VÉRITÉ
NOUS, LES ÉLUS, NOUS SAVONS BIEN QUE LES NUISANCES SONORES, C'EST AVANT TOUT UNE QUESTION DE RESSENTI. CHACUN RÉAGIT SELON SA SENSIBILITÉ. IL SERAIT DONC DANGEREUX DE GÉNÉRALISER QUOI QUE CE SOIT.

1 CONTRE-VÉRITÉ
LES NUISANCES SONT MESURÉES PAR DES OUTILS DONT LES DONNÉES SONT INCONTESTABLES !

3 DIVERSION
ON NE PEUT QUAND MÊME PAS POSTER UN POLICIER DEVANT CHAQUE BAR. IL VAUT DONC MIEUX FAIRE DE LA PRÉVENTION (QU'IL PREND DU TEMPS) QUE DE LA RÉPRESSION (QU'IL EST IMPOSSIBLE À METTRE EN PLACE).

1 CONTRE-VÉRITÉ
LA PRÉVENTION ? ELLE PREND TELLEMENT DE TEMPS QUELLE NA PAS ENCORE PORTÉ SES FRUITS. FAIRE RESPECTER LA LOI, VERBAUSER EN CAS D'INFRACTION : C'EST POSSIBLE ET CELA SE PRATIQUE COURAMMENT PAR AILLEURS. POURQUOI LES BARS MALOTRUS ÉCHAPPERAIENT-ILS AU DROIT COMMUN ?

1 CONTRE-VÉRITÉ
LES LIVRAISONS MATINALES, LES MOTEURS DIESEL, LES RIDEAUX DE FER QUI MONTENT ET QUI DESCENDENT, LES FÛTS MÉTALLIQUES DE BIÈRE QUI CHOQUENT, TOUT ÇA, ÇA FAIT FORCÉMENT DU BRUIT, IL N'Y A PAS DE SOLUTION !

2 EXTRAVAGANCE
DES CAMIONS ÉLECTRIQUES ET DES FÛTS PROTÉGÉS DE CAOUTCHOUC PERMETTENT DES LIVRAISONS RESPECTUEUSES DU VOISINAGE. L'EFFET POSITIF EST OBSERVABLE DANS LES VILLES QUI SE PRÉOCCUPENT DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS.

2 EXTRAVAGANCE
LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE C'EST BON, C'EST INDISPENSABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. AFFIRMER LE CONTRAIRE ET INSISTER SUR LES INCONVÉNIENTS, NOTAMMENT POUR LES CŒURS DES VILLES, C'EST JUSTE IRRRESPONSABLE.

1 CONTRE-VÉRITÉ
LA PEUR ET L'ABSENCE DE RÉGULATION DÉTRUIT LA QUALITÉ DE VIE ET LE PATRIMOINE DES CŒURS HISTORIQUES DES MÉTROPOLIS EUROPÉENNES. CE MANQUE DE COURAGE NE PEUT QU'ABOUTIR À TIER LA POULE AUX ŒUFS D'OR.

1 CONTRE-VÉRITÉ
CE QUE DEMANDENT LES ASSOCIATIONS DE RIVERAINS EST IRRÉALISTE. IL Y AURA TOUJOURS DES FÉTARDS QUI FONT DU BRUIT ET IL Y AURA TOUJOURS DES EXPLOITANTS PEU SCRUPULEUX QUI PENSENT D'ABORD À LEUR TIROIR-CAISSE. ON N'Y PEUT RIEN.

1 CONTRE-VÉRITÉ
L'ANTÉRIORITÉ D'INSTALLATION NE SAURAIT DISPENSER DE RESPECTER LA LOI.

3 DIVERSION
L'EXCÈS DE RÉGLEMENTATION EST RESPONSABLE DE LA CRISE ÉCONOMIQUE QUI FRAPPE LES ÉTABLISSEMENTS QUI CRÉENT L'ATTRACTIVITÉ DES GRANDES MÉTROPOLIS. BARS, RESTAURANTS ET LIEUX FESTIFS DOIVENT OBTENIR UN PERMIS POUR RESTER OUVERT TOUTE LA NUIT, DOIVENT LIMITER LE VOLUME POUR LA MUSIQUE, DOIVENT FERMER LEURS TERRASSES TÔT DANS LA NUIT (DEUX HEURES, PAR EXEMPLE), ET AINSI DE SUITE. C'EST INSUPPORTABLE.

2 EXTRAVAGANCE
TOUS LES BARS FERMENT À LA MÊME HEURE DANS UN QUARTIER. C'EST CELA QUI PROVOQUE DE LA GÊNE POUR LE VOISINAGE. POUR SUPPRIMER CE PIC DE BRUIT, IL FAUT AUTORISER CHACUN DES BARS À FERMER À UNE HEURE DIFFÉRENTE. CELA RÉGULÈRE NATURELLEMENT LES SORTIES DES CLIENTS.

2 EXTRAVAGANCE
L'IDÉE EST JUSTE DE POUVOIR FERMER PLUS TARD POUR GAGNER PLUS D'ARGENT, OR FERMER PLUS TARD, C'EST POTENTIELLEMENT PLUS DE CLIENTS DONC PLUS DE BRUITS, PLUS SOUVENT ET PLUS TARD DANS LA NUIT.

1 CONTRE-VÉRITÉ
NOUS, LES ÉLUS, NOUS SAVONS BIEN QUE LES NUISANCES SONORES, C'EST AVANT TOUT UNE QUESTION DE RESSENTI. CHACUN RÉAGIT SELON SA SENSIBILITÉ. IL SERAIT DONC DANGEREUX DE GÉNÉRALISER QUOI QUE CE SOIT.

1 CONTRE-VÉRITÉ
LES NUISANCES SONT MESURÉES PAR DES OUTILS DONT LES DONNÉES SONT INCONTESTABLES !

3 DIVERSION
ON NE PEUT QUAND MÊME PAS POSTER UN POLICIER DEVANT CHAQUE BAR. IL VAUT DONC MIEUX FAIRE DE LA PRÉVENTION (QU'IL PREND DU TEMPS) QUE DE LA RÉPRESSION (QU'IL EST IMPOSSIBLE À METTRE EN PLACE).

1 CONTRE-VÉRITÉ
LA PRÉVENTION ? ELLE PREND TELLEMENT DE TEMPS QUELLE NA PAS ENCORE PORTÉ SES FRUITS. FAIRE RESPECTER LA LOI, VERBAUSER EN CAS D'INFRACTION : C'EST POSSIBLE ET CELA SE PRATIQUE COURAMMENT PAR AILLEURS. POURQUOI LES BARS MALOTRUS ÉCHAPPERAIENT-ILS AU DROIT COMMUN ?

2 EXTRAVAGANCE
DES CAMIONS ÉLECTRIQUES ET DES FÛTS PROTÉGÉS DE CAOUTCHOUC PERMETTENT DES LIVRAISONS RESPECTUEUSES DU VOISINAGE. L'EFFET POSITIF EST OBSERVABLE DANS LES VILLES QUI SE PRÉOCCUPENT DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS.

2 EXTRAVAGANCE
LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE C'EST BON, C'EST INDISPENSABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. AFFIRMER LE CONTRAIRE ET INSISTER SUR LES INCONVÉNIENTS, NOTAMMENT POUR LES CŒURS DES VILLES, C'EST JUSTE IRRRESPONSABLE.

1 CONTRE-VÉRITÉ
LA PEUR ET L'ABSENCE DE RÉGULATION DÉTRUIT LA QUALITÉ DE VIE ET LE PATRIMOINE DES CŒURS HISTORIQUES DES MÉTROPOLIS EUROPÉENNES. CE MANQUE DE COURAGE NE PEUT QU'ABOUTIR À TIER LA POULE AUX ŒUFS D'OR.

1 CONTRE-VÉRITÉ
CE QUE DEMANDENT LES ASSOCIATIONS DE RIVERAINS EST IRRÉALISTE. IL Y AURA TOUJOURS DES FÉTARDS QUI FONT DU BRUIT ET IL Y AURA TOUJOURS DES EXPLOITANTS PEU SCRUPULEUX QUI PENSENT D'ABORD À LEUR TIROIR-CAISSE. ON N'Y PEUT RIEN.

1 CONTRE-VÉRITÉ
L'ANTÉRIORITÉ D'INSTALLATION NE SAURAIT DISPENSER DE RESPECTER LA LOI.

3 DIVERSION
L'EXCÈS DE RÉGLEMENTATION EST RESPONSABLE DE LA CRISE ÉCONOMIQUE QUI FRAPPE LES ÉTABLISSEMENTS QUI CRÉENT L'ATTRACTIVITÉ DES GRANDES MÉTROPOLIS. BARS, RESTAURANTS ET LIEUX FESTIFS DOIVENT OBTENIR UN PERMIS POUR RESTER OUVERT TOUTE LA NUIT, DOIVENT LIMITER LE VOLUME POUR LA MUSIQUE, DOIVENT FERMER LEURS TERRASSES TÔT DANS LA NUIT (DEUX HEURES, PAR EXEMPLE), ET AINSI DE SUITE. C'EST INSUPPORTABLE.

2 EXTRAVAGANCE
TOUS LES BARS FERMENT À LA MÊME HEURE DANS UN QUARTIER. C'EST CELA QUI PROVOQUE DE LA GÊNE POUR LE VOISINAGE. POUR SUPPRIMER CE PIC DE BRUIT, IL FAUT AUTORISER CHACUN DES BARS À FERMER À UNE HEURE DIFFÉRENTE. CELA RÉGULÈRE NATURELLEMENT LES SORTIES DES CLIENTS.

2 EXTRAVAGANCE
L'IDÉE EST JUSTE DE POUVOIR FERMER PLUS TARD POUR GAGNER PLUS D'ARGENT, OR FERMER PLUS TARD, C'EST POTENTIELLEMENT PLUS DE CLIENTS DONC PLUS DE BRUITS, PLUS SOUVENT ET PLUS TARD DANS LA NUIT.

1 CONTRE-VÉRITÉ
NOUS, LES ÉLUS, NOUS SAVONS BIEN QUE LES NUISANCES SONORES, C'EST AVANT TOUT UNE QUESTION DE RESSENTI. CHACUN RÉAGIT SELON SA SENSIBILITÉ. IL SERAIT DONC DANGEREUX DE GÉNÉRALISER QUOI QUE CE SOIT.

1 CONTRE-VÉRITÉ
LES NUISANCES SONT MESURÉES PAR DES OUTILS DONT LES DONNÉES SONT INCONTESTABLES !

3 DIVERSION
ON NE PEUT QUAND MÊME PAS POSTER UN POLICIER DEVANT CHAQUE BAR. IL VAUT DONC MIEUX FAIRE DE LA PRÉVENTION (QU'IL PREND DU TEMPS) QUE DE LA RÉPRESSION (QU'IL EST IMPOSSIBLE À METTRE EN PLACE).

1 CONTRE-VÉRITÉ
LA PRÉVENTION ? ELLE PREND TELLEMENT DE TEMPS QUELLE NA PAS ENCORE PORTÉ SES FRUITS. FAIRE RESPECTER LA LOI, VERBAUSER EN CAS D'INFRACTION : C'EST POSSIBLE ET CELA SE PRATIQUE COURAMMENT PAR AILLEURS. POURQUOI LES BARS MALOTRUS ÉCHAPPERAIENT-ILS AU DROIT COMMUN ?

2 EXTRAVAGANCE
DES CAMIONS ÉLECTRIQUES ET DES FÛTS PROTÉGÉS DE CAOUTCHOUC PERMETTENT DES LIVRAISONS RESPECTUEUSES DU VOISINAGE. L'EFFET POSITIF EST OBSERVABLE DANS LES VILLES QUI SE PRÉOCCUPENT DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS.

2 EXTRAVAGANCE
LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE C'EST BON, C'EST INDISPENSABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. AFFIRMER LE CONTRAIRE ET INSISTER SUR LES INCONVÉNIENTS, NOTAMMENT POUR LES CŒURS DES VILLES, C'EST JUSTE IRRRESPONSABLE.

1 CONTRE-VÉRITÉ
LA PEUR ET L'ABSENCE DE RÉGULATION DÉTRUIT LA QUALITÉ DE VIE ET LE PATRIMOINE DES CŒURS HISTORIQUES DES MÉTROPOLIS EUROPÉENNES. CE MANQUE DE COURAGE NE PEUT QU'ABOUTIR À TIER LA POULE AUX ŒUFS D'OR.

1 CONTRE-VÉRITÉ
CE QUE DEMANDENT LES ASSOCIATIONS DE RIVERAINS EST IRRÉALISTE. IL Y AURA TOUJOURS DES FÉTARDS QUI FONT DU BRUIT ET IL Y AURA TOUJOURS DES EXPLOITANTS PEU SCRUPULEUX QUI PENSENT D'ABORD À LEUR TIROIR-CAISSE. ON N'Y PEUT RIEN.

1 CONTRE-VÉRITÉ
L'ANTÉRIORITÉ D'INSTALLATION NE SAURAIT DISPENSER DE RESPECTER LA LOI.

3 DIVERSION
L'EXCÈS DE RÉGLEMENTATION EST RESPONSABLE DE LA CRISE ÉCONOMIQUE QUI FRAPPE LES ÉTABLISSEMENTS QUI CRÉENT L'ATTRACTIVITÉ DES GRANDES MÉTROPOLIS. BARS, RESTAURANTS ET LIEUX FESTIFS DOIVENT OBTENIR UN PERMIS POUR RESTER OUVERT TOUTE LA NUIT, DOIVENT LIMITER LE VOLUME POUR LA MUSIQUE, DOIVENT FERMER LEURS TERRASSES TÔT DANS LA NUIT (DEUX HEURES, PAR EXEMPLE), ET AINSI DE SUITE. C'EST INSUPPORTABLE.

2 EXTRAVAGANCE
TOUS LES BARS FERMENT À LA MÊME HEURE DANS UN QUARTIER. C'EST CELA QUI PROVOQUE DE LA GÊNE POUR LE VOISINAGE. POUR SUPPRIMER CE PIC DE BRUIT, IL FAUT AUTORISER CHACUN DES BARS À FERMER À UNE HEURE DIFFÉRENTE. CELA RÉGULÈRE NATURELLEMENT LES SORTIES DES CLIENTS.

2 EXTRAVAGANCE
L'IDÉE EST JUSTE DE POUVOIR FERMER PLUS TARD POUR GAGNER PLUS D'ARGENT, OR FERMER PLUS TARD, C'EST POTENTIELLEMENT PLUS DE CLIENTS DONC PLUS DE BRUITS, PLUS SOUVENT ET PLUS TARD DANS LA NUIT.

1 CONTRE-VÉRITÉ
NOUS, LES ÉLUS, NOUS SAVONS BIEN QUE LES NUISANCES SONORES, C'EST AVANT TOUT UNE QUESTION DE RESSENTI. CHACUN RÉAGIT SELON SA SENSIBILITÉ. IL SERAIT DONC DANGEREUX DE GÉNÉRALISER QUOI QUE CE SOIT.

1 CONTRE-VÉRITÉ
LES NUISANCES SONT MESURÉES PAR DES OUTILS DONT LES DONNÉES SONT INCONTESTABLES !

3 DIVERSION
ON NE PEUT QUAND MÊME PAS POSTER UN POLICIER DEVANT CHAQUE BAR. IL VAUT DONC MIEUX FAIRE DE LA PRÉVENTION (QU'IL PREND DU TEMPS) QUE DE LA RÉPRESSION (QU'IL EST IMPOSSIBLE À METTRE EN PLACE).

1 CONTRE-VÉRITÉ
LA PRÉVENTION ? ELLE PREND TELLEMENT DE TEMPS QUELLE NA PAS ENCORE PORTÉ SES FRUITS. FAIRE RESPECTER LA LOI, VERBAUSER EN CAS D'INFRACTION : C'EST POSSIBLE ET CELA SE PRATIQUE COURAMMENT PAR AILLEURS. POURQUOI LES BARS MALOTRUS ÉCHAPPERAIENT-ILS AU DROIT COMMUN ?

2 EXTRAVAGANCE
DES CAMIONS ÉLECTRIQUES ET DES FÛTS PROTÉGÉS DE CAOUTCHOUC PERMETTENT DES LIVRAISONS RESPECTUEUSES DU VOISINAGE. L'EFFET POSITIF EST OBSERVABLE DANS LES VILLES QUI SE PRÉOCCUPENT DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS.

2 EXTRAVAGANCE
LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE C'EST BON, C'EST INDISPENSABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. AFFIRMER LE CONTRAIRE ET INSISTER SUR LES INCONVÉNIENTS, NOTAMMENT POUR LES CŒURS DES VILLES, C'EST JUSTE IRRRESPONSABLE.

1 CONTRE-VÉRITÉ
LA PEUR ET L'ABSENCE DE RÉGULATION DÉTRUIT LA QUALITÉ DE VIE ET LE PATRIMOINE DES CŒURS HISTORIQUES DES MÉTROPOLIS EUROPÉENNES. CE MANQUE DE COURAGE NE PEUT QU'ABOUTIR À TIER LA POULE AUX ŒUFS D'OR.

1 CONTRE-VÉRITÉ
CE QUE DEMANDENT LES ASSOCIATIONS DE RIVERAINS EST IRRÉALISTE. IL Y AURA TOUJOURS DES FÉTARDS QUI FONT DU BRUIT ET IL Y AURA TOUJOURS DES EXPLOITANTS PEU SCRUPULEUX QUI PENSENT D'ABORD À LEUR TIROIR-CAISSE. ON N'Y PEUT RIEN.

1 CONTRE-VÉRITÉ
L'ANTÉRIORITÉ D'INSTALLATION NE SAURAIT DISPENSER DE RESPECTER LA LOI.

3 DIVERSION
L'EXCÈS DE RÉGLEMENTATION EST RESPONSABLE DE LA CRISE ÉCONOMIQUE QUI FRAPPE LES ÉTABLISSEMENTS QUI CRÉENT L'ATTRACTIVITÉ DES GRANDES MÉTROPOLIS. BARS, RESTAURANTS ET LIEUX FESTIFS DOIVENT OBTENIR UN PERMIS POUR RESTER OUVERT TOUTE LA NUIT, DOIVENT LIMITER LE VOLUME POUR LA MUSIQUE, DOIVENT FERMER LEURS TERRASSES TÔT DANS LA NUIT (DEUX HEURES, PAR EXEMPLE), ET AINSI DE SUITE. C'EST INSUPPORTABLE.

2 EXTRAVAGANCE
TOUS LES BARS FERMENT À LA MÊME HEURE DANS UN QUARTIER. C'EST CELA QUI PROVOQUE DE LA GÊNE POUR LE VOISINAGE. POUR SUPPRIMER CE PIC DE BRUIT, IL FAUT AUTORISER CHACUN DES BARS À FERMER À UNE HEURE DIFFÉRENTE. CELA RÉGULÈRE NATURELLEMENT LES SORTIES DES CLIENTS.

2 EXTRAVAGANCE
L'IDÉE EST JUSTE DE POUVOIR FERMER PLUS TARD POUR GAGNER PLUS D'ARGENT, OR FERMER PLUS TARD, C'EST POTENTIELLEMENT PLUS DE CLIENTS DONC PLUS DE BRUITS, PLUS SOUVENT ET PLUS TARD DANS LA NUIT.

1 CONTRE-VÉRITÉ
NOUS, LES ÉLUS, NOUS SAVONS BIEN QUE LES NUISANCES SONORES, C'EST AVANT TOUT UNE QUESTION DE RESSENTI. CHACUN RÉAGIT SELON SA SENSIBILITÉ. IL SERAIT DONC DANGEREUX DE GÉNÉRALISER QUOI QUE CE SOIT.

1 CONTRE-VÉRITÉ
LES NUISANCES SONT MESURÉES PAR DES OUTILS DONT LES DONNÉES SONT INCONTESTABLES !

3 DIVERSION
ON NE PEUT QUAND MÊME PAS POSTER UN POLICIER DEVANT CHAQUE BAR. IL VAUT DONC MIEUX FAIRE DE LA PRÉVENTION (QU'IL PREND DU TEMPS) QUE DE LA RÉPRESSION (QU'IL EST IMPOSSIBLE À METTRE EN PLACE).

1 CONTRE-VÉRITÉ
LA PRÉVENTION ? ELLE PREND TELLEMENT DE TEMPS QUELLE NA PAS ENCORE PORTÉ SES FRUITS. FAIRE RESPECTER LA LOI, VERBAUSER EN CAS D'INFRACTION : C'EST POSSIBLE ET CELA SE PRATIQUE COURAMMENT PAR AILLEURS. POURQUOI LES BARS MALOTRUS ÉCHAPPERAIENT-ILS AU DROIT COMMUN ?

2 EXTRAVAGANCE
DES CAMIONS ÉLECTRIQUES ET DES FÛTS PROTÉGÉS DE CAOUTCHOUC PERMETTENT DES LIVRAISONS RESPECTUEUSES DU VOISINAGE. L'EFFET POSITIF EST OBSERVABLE DANS LES VILLES QUI SE PRÉOCCUPENT DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS.

2 EXTRAVAGANCE
LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE C'EST BON, C'EST INDISPENSABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. AFFIRMER LE CONTRAIRE ET INSISTER SUR LES INCONVÉNIENTS, NOTAMMENT POUR LES CŒURS DES VILLES, C'EST JUSTE IRRRESPONSABLE.

1 CONTRE-VÉRITÉ
LA PEUR ET L'ABSENCE DE RÉGULATION DÉTRUIT LA QUALITÉ DE VIE ET LE PATRIMOINE DES CŒURS HISTORIQUES DES MÉTROPOLIS EUROPÉENNES. CE MANQUE DE COURAGE NE PEUT QU'ABOUTIR À TIER LA POULE AUX ŒUFS D'OR.

1 CONTRE-VÉRITÉ
CE QUE DEMANDENT LES ASSOCIATIONS DE RIVERAINS EST IRRÉALISTE. IL Y AURA TOUJOURS DES FÉTARDS QUI FONT DU BRUIT ET IL Y AURA TOUJOURS DES EXPLOITANTS PEU SCRUPULEUX QUI PENSENT D'ABORD À LEUR TIROIR-CAISSE. ON N'Y PEUT RIEN.

1 CONTRE-VÉRITÉ
L'ANTÉRIORITÉ D'INSTALLATION NE SAURAIT DISPENSER DE RESPECTER LA LOI.

3 DIVERSION
L'EXCÈS DE RÉGLEMENTATION EST RESPONSABLE DE LA CRISE ÉCONOMIQUE QUI FRAPPE LES ÉTABLISSEMENTS QUI CRÉENT L'ATTRACTIVITÉ DES GRANDES MÉTROPOLIS. BARS, RESTAURANTS ET LIEUX FESTIFS DOIVENT OBTENIR UN PERMIS POUR RESTER OUVERT TOUTE LA NUIT, DOIVENT LIMITER LE VOLUME POUR LA MUSIQUE, DOIVENT FERMER LEURS TERRASSES TÔT DANS LA NUIT (DEUX HEURES, PAR EXEMPLE), ET AINSI DE SUITE. C'EST INSUPPORTABLE.

2 EXTRAVAGANCE
TOUS LES BARS FERMENT À LA MÊME HEURE DANS UN QUARTIER. C'EST CELA QUI PROVOQUE DE LA GÊNE POUR LE VOISINAGE. POUR SUPPRIMER CE PIC DE BRUIT, IL FAUT AUTORISER CHACUN DES BARS À FERMER À UNE HEURE DIFFÉRENTE. CELA RÉGULÈRE NATURELLEMENT LES SORTIES DES CLIENTS.

2 EXTRAVAGANCE
L'IDÉE EST JUSTE DE POUVOIR FERMER PLUS TARD POUR GAGNER PLUS D'ARGENT, OR FERMER PLUS TARD, C'EST POTENTIELLEMENT PLUS DE CLIENTS DONC PLUS DE BRUITS, PLUS SOUVENT ET PLUS TARD DANS LA NUIT.

1 CONTRE-VÉRITÉ
NOUS, LES ÉLUS, NOUS SAVONS BIEN QUE LES NUISANCES SONORES, C'EST AVANT TOUT UNE QUESTION DE RESSENTI. CHACUN RÉAGIT SELON SA SENSIBILITÉ. IL SERAIT DONC DANGEREUX DE GÉNÉRALISER QUOI QUE CE SOIT.

1 CONTRE-VÉRITÉ
LES NUISANCES SONT MESURÉES PAR DES OUTILS DONT LES DONNÉES SONT INCONTESTABLES !

3 DIVERSION
ON NE PEUT QUAND MÊME PAS POSTER UN POLICIER DEVANT CHAQUE BAR. IL VAUT DONC MIEUX FAIRE DE LA PRÉVENTION (QU'IL PREND DU TEMPS) QUE DE LA RÉPRESSION (QU'IL EST IMPOSSIBLE À METTRE EN PLACE).

1 CONTRE-VÉRITÉ
LA PRÉVENTION ? ELLE PREND TELLEMENT DE TEMPS QUELLE NA PAS ENCORE PORTÉ SES FRUITS. FAIRE RESPECTER LA LOI, VERBAUSER EN CAS D'INFRACTION : C'EST POSSIBLE ET CELA SE PRATIQUE COURAMMENT PAR AILLEURS. POURQUOI LES BARS MALOTRUS ÉCHAPPERAIENT-ILS AU DROIT COMMUN ?

2 EXTRAVAGANCE
DES CAMIONS ÉLECTRIQUES ET DES FÛTS PROTÉGÉS DE CAOUTCHOUC PERMETTENT DES LIVRAISONS RESPECTUEUSES DU VOISINAGE. L'EFFET POSITIF EST OBSERVABLE DANS LES VILLES QUI SE PRÉOCCUPENT DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS.

2 EXTRAVAGANCE
LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE C'EST BON, C'EST INDISPENSABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. AFFIRMER LE CONTRAIRE ET INSISTER SUR LES INCONVÉNIENTS, NOTAMMENT POUR LES CŒURS DES VILLES, C'EST JUSTE IRRRESPONSABLE.

1 CONTRE-VÉRITÉ
LA PEUR ET L'ABSENCE DE RÉGULATION DÉTRUIT LA QUALITÉ DE VIE ET LE PATRIMOINE DES CŒURS HISTORIQUES DES MÉTROPOLIS EUROPÉENNES. CE MANQUE DE COURAGE NE PEUT QU'ABOUTIR À TIER LA POULE AUX ŒUFS D'OR.

1 CONTRE-VÉRITÉ
CE QUE DEMANDENT LES ASSOCIATIONS DE RIVERAINS EST IRRÉALISTE. IL Y AURA TOUJOURS DES FÉTARDS QUI FONT DU BRUIT ET IL Y AURA TOUJOURS DES EXPLOITANTS PEU SCRUPULEUX QUI PENSENT D'ABORD À LEUR TIROIR-CAISSE. ON N'Y PEUT RIEN.

1 CONTRE-VÉRITÉ
L'ANTÉRIORITÉ D'INSTALLATION NE SAURAIT DISPENSER DE RESPECTER LA LOI.

3 DIVERSION
L'EXCÈS DE RÉGLEMENTATION EST RESPONSABLE DE LA CRISE ÉCONOMIQUE QUI FRAPPE LES ÉTABLISSEMENTS QUI CRÉENT L'ATTRACTIVITÉ DES GRANDES MÉTROPOLIS. BARS, RESTAURANTS ET LIEUX FESTIFS DOIVENT OBTENIR UN PERMIS POUR RESTER OUVERT TOUTE LA NUIT, DOIVENT LIMITER LE VOLUME POUR LA MUSIQUE, DOIVENT FERMER LEURS TERRASSES TÔT DANS LA NUIT (DEUX HEURES, PAR EXEMPLE), ET AINSI DE SUITE. C'EST INSUPPORTABLE.

2 EXTRAVAGANCE
TOUS LES BARS FERMENT À LA MÊME HEURE DANS UN QUARTIER. C'EST CELA QUI PROVOQUE DE LA GÊNE POUR LE VOISINAGE. POUR SUPPRIMER CE PIC DE BRUIT, IL FAUT AUTORISER CHACUN DES BARS À FERMER À UNE HEURE DIFFÉRENTE. CELA RÉGULÈRE NATURELLEMENT LES SORTIES DES CLIENTS.

2 EXTRAVAGANCE
L'IDÉE EST JUSTE DE POUVOIR FERMER PLUS TARD POUR GAGNER PLUS D'ARGENT, OR FERMER PLUS TARD, C'EST POTENTIELLEMENT PLUS DE CLIENTS DONC PLUS DE BRUITS, PLUS SOUVENT ET PLUS TARD DANS LA NUIT.

Une vaste panoplie de procédés de communication mis en œuvre pour dissuader les décideurs d'assumer leur mission de protection de l'intérêt général

Les lobbies de la vie nocturne conçue sans limites déploient sans vergogne une efficace «communication d'influence»

DANS LA VILLE, LE TRANSPORT FAIT BEAUCOUP PLUS DE BRUIT QUE LES BARS : C'EST UN FAIT INCONTESTABLE. QUE NOUS, LES ÉLUS, NOUS CONNAISSONS BIEN LE BRUIT DU TRANSPORT, ÇA, C'EST UN VRAI PROBLÈME.

C'EST PARCE QU'IL EST MESURÉ QUE LE BRUIT DES TRANSPORTS EST RECONNU LE JOUR OÙ LES NUISANCES SONORES D'UN BAR MALOTRU SERONT MESURÉES, ELLES SERONT, ELLES AUSSI, RECONNUES.

DES FUMEURS QUI BAVARDENT SANS TAPAGE, C'EST POSSIBLE. DES BUVEURS QUI S'ALCOOLISENT EN SILENCE, ÇA N'EXISTE PAS. IL EST PARTICULIÈREMENT PERVERS DE METTRE EN CAUSE L'UNE DES RARES RÉGLEMENTATIONS PROTÉGÉANT LA SANTÉ PUBLIQUE.

LA POLICE A D'AUTRES CHOSSES BIEN PLUS IMPORTANTES À FAIRE. LES HABITANTS N'ONT QUAND MÊME PAS BESOIN DES AUTORITÉS POUR DIALOGUER AVEC LES EXPLOITANTS AVEC LESQUELS ILS SONT EN CONFLIT.

ON NE FAIT PAS JUSTICE SOI-MÊME. C'EST LE JOB DE LA POLICE. C'EST POUR CELA QU'ON PAYE DES IMPÔTS.

IMPOSSIBLE DE DIALOGUER SÉRÈNEMENT AVEC DES EXPLOITANTS DES LORS QU'IL S'AGIT D'EXPLOITANTS PEU ENCLINÉS À RESPECTER LE VOISINAGE.

CE N'EST PAS AUX VICTIMES DE RÉSOUDRE LE PROBLÈME DES NUISANCES QUELLES SUBISSENT. DEMANDE-T-ON AUX VICTIMES DE CHAUFFARDS D'ORGANISER LA PRÉVENTION ROUTIÈRE ?